

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Erratum

Journal de la société statistique de Paris, tome 82 (1941), p. 160

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1941__82__160_0>

© Société de statistique de Paris, 1941, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques*
<http://www.numdam.org/>

IV

ERRATUM

Journal de février 1941, page 43, il convient d'ajouter, après la 21^e ligne, la phrase suivante :

Enfin la Convention passée avec la Banque de France, le 20 février 1941 (*J. O.* du 22 mars 1941) indique que le montant des avances provisoires sans intérêt que la Banque de France s'est engagée à consentir à l'État sur la demande du ministre des Finances, conformément aux conventions des 25 août, 29 octobre, 23 et 30 décembre 1940 en vue d'assurer le paiement des frais d'entretien de l'armée allemande d'occupation en territoire français, mis à la charge du Gouvernement français par l'article 15 de la Convention d'armistice franco allemand du 22 juin 1940, est porté de 85 milliards à 100 milliards de francs.

Le Gérant : R. WALTHER.
